

PROJET PEDAGOGIQUE DES SEJOURS DE VACANCES
DU CHATEAU DU BOIS ROND
« LES AVENTURIERS DU CHATEAU »



JUILLET et AOUT 2026

Table des matières

1. Présentation du château et de son domaine	3
2. Typologie du public	3
3. Modalités d'inscription	3
4. Départ et retour de BUSSY	4
5. L'équipe d'animation	4
6. L'équipe de cuisine et l'équipe technique	5
7. Cadre pédagogique	5
a) Nos valeurs éducatives	5
Le vivre-ensemble	5
Le respect du rythme de chacun	5
L'autonomie	6
L'épanouissement	6
Objectifs pédagogiques	7
Respecter le rythme de l'enfant	7
Objectifs opérationnels	7
Développer l'autonomie	7
Objectifs opérationnels	7
Favoriser la socialisation	7
Objectifs opérationnels	7
Permettre à l'enfant de découvrir son environnement	7
Objectifs opérationnels	7
8. Thématique des séjours	8
Zoom sur des temps forts	8
9. Fonctionnement pendant le séjour	9
10. Documents obligatoires, Recommandation sécurité et Rôle de l'assistant sanitaire	11
11. Evaluation	13
12. Les annexes	14

1. Présentation du château et de son domaine

Nous séjournerons dans le château du bois rond localisé dans un petit village de 450 habitants situé dans le département de l'Yonne (89) en région Bourgogne-Franche-Comté dans l'arrondissement de Sens.

Il est situé à 123 km et à environ 1h35 de Cachan, entre Villeneuve-sur-Yonne (5000 hab.) à 5.14 kilomètres et Sens (38000 hab.) à 23km.

Le château est une Œuvre de Paul Sédille (architecte et peintre français), il fut construit en 1878/79.

Il est implanté sur un grand terrain boisé, enherbé et fleuri de plusieurs hectares avec 10 tables extérieures de pique-nique. Le terrain est clôturé pour une sécurité optimale.

Il comprend 14 chambres. Lors de nos séjours, nous utiliserons uniquement les 11 chambres réparties sur deux étages (le 1^{er} et 2^{ème}). Il y a des sanitaires et des douches à chaque étage.

Le RDC est composé d'une entrée avec des coins aménagés, un bureau, un sanitaire, une salle de détente dédiée aux enfants, un grand et un petit réfectoire, un espace cuisine et office.

Le sous-sol s'organise autour d'une réserve de matériel, une salle dédiée au rangement des chaussures pour les élémentaires et une réserve alimentaire.

Il y a également 3 salles annexes situées à l'extérieur plus particulièrement utilisées pour les activités créatives (expression, activités manuelles...) avec une réserve de vélos.

Un autre petit bâtiment est destiné à la lingerie.

Les salles ayant une porte n'accueilleront pas plus de 19 personnes.

Nous aurons 1 minibus pour assurer les transports d'enfants vers les activités à Villeneuve sur Yonne.

Coordonnées téléphoniques du château :

Bureau du directeur des séjours : 03 86 87 13 70

Accès handicapé : Pas d'accès PMR pour les chambres du château

Le répondeur que les parents pourront consulter pour avoir des nouvelles du séjour :

06.22.29.99.84 (juillet)

06.21.11.50.65 (août)

2. Typologie du public

Les séjours sont à destination des enfants cachanais âgés de 4 à 6 ans fréquentant les accueils de loisirs et des enfants âgés de 6 à 11 ans scolarisés à Cachan.

3. Modalités d'inscription

En maternel, les pré-inscriptions ont été ouvertes aux enfants de plus de 4 ans, fréquentant les accueils de loisirs.

Pour les élémentaires, les brochures ont été distribuées par les équipes enseignantes des écoles de Cachan et donner les mercredis, aux enfants scolarisés dans les écoles privées.

Les pré-inscriptions étaient à rendre avant 17 avril 2026, dans la boîte aux lettres du service enfance et jeunesse ou dans l'un des accueils de loisirs de Cachan. Une commission d'attribution s'est réunie pour la sélection des enfants en fonctions de critères prédéfinis.

Une réunion information familles est prévue, le mardi 9 juin de 18h30 à 19h30 à la Grange Josephine Loupy (pour les séjours de Juillet) et le jeudi 11 juin de 18h30 à 19h30 (pour les séjours d'août)

Point sanitaire : il est demandé aux familles de compléter et de rapporter la **fiche sanitaire**, document obligatoire, au service enfance, 2 rue Gallieni.

Le paiement : ils seront à effectuer du 30/06 au 08/07 au Service Relation Citoyen de la mairie. Possibilité d'étaler le paiement sur les 3 mois en donnant 3 chèques signés au SRC lors de l'inscription.

4. Départ et retour de BUSSY

Séjour du 13 au 17 juillet 2026

Départ le lundi 13 juillet à 9h de l'école Carnot élémentaire

Retour prévu le vendredi 17 juillet à 19h à l'école Carnot élémentaire

Séjour du 20 au 24 juillet 2026

Départ le lundi 17 juillet à 9h de l'école Carnot élémentaire

Retour prévu le vendredi 21 juillet à 19h à l'école Carnot élémentaire

Séjour du 10 au 14 août 2026

Départ le lundi 10 août à 9h de l'école Carnot élémentaire

Retour prévu le vendredi 14 août à 19h à l'école Carnot élémentaire

Séjour du 17 au 21 août 2026

Départ le lundi 17 août à 9h de l'école Carnot élémentaire

Retour prévu le vendredi 21 août à 19h à l'école Carnot élémentaire

L'équipe d'animation sera présente 30 minutes avant l'heure de départ.
Pour les familles, nous demandons de venir 15 mn avant l'horaire du départ.

En cas d'imprévu, les familles pourront nous joindre aux numéros indiqués ci-dessus.



5. L'équipe d'animation

Les animateurs sont stagiaires ou titulaires du BAFA.

Juillet

Direction: Andil AHAMADA (stagiaire BAFD)			
Séjour du lundi 13 au 17 juillet 2026		Séjour du lundi 20 au 24 juillet 2026	
Animateurs référents maternels (4/6 ans)	Animateurs référents élémentaires (7/11 ans)	Animateurs référents maternels (4/6)	Animateurs référents élémentaires (7/11)
Myriam HAMOUM Antoine MICHEL Najah SAMOU	Farida KHALED Hayette ARCOUCHE Nassima CHAMAM	Fatmata JABBIE Mariétou GASSAMA Olivera OBRADOVIC	Farida KHALED Paul EDOM Alexis GARCIA

Août

Direction: Aurélie EVENO (BAFD)			
Séjour du lundi 10 au 14 août 2026		Séjour du lundi 17 au 21 août 2026	
Animateurs référents maternels	Animateurs référents élémentaires	Animateurs référents maternels	Animateurs référents élémentaires
Sarah Sabet Steeve LOURENCO Brian TERRIOU	Kevin Willaime Koralie OUANPI Niamé KEITA	Sarah Sabet Steeve LOURENCO Brian TERRIOU	Lynda SABET Mehdi COUTINEAU Loïc LETELLIER

6. L'équipe de cuisine et l'équipe technique

Ils seront sous la responsabilité directe de la directrice des séjours. Des réunions seront organisées pour assurer le suivi.

Juillet

Responsable : Andil AHAMADA (stagiaire BAFD)		
Équipe cuisine	Équipe technique	Gardiennage
Lucas RAIMBAULT Moussa CAMARA	Irina YANKOVA Perle HOERTER Monique TIRANT	Romain VIOLETTE (8h-12h00 ; 18h – astreinte de nuit) Michael BRANCO (11h30-19h)

Août

Responsable : Aurélie EVENO (BAFD)		
Équipe cuisine	Équipe technique	Gardiennage
Donia MANITA Rajkumar NALLIAH	Irina YANKOVA Perle HOERTER Monique TIRANT	Romain VIOLETTE (8h-12h00 ; 18h – astreinte de nuit) Michael BRANCO (11h30-19h)

7. Cadre pédagogique

a) Nos valeurs éducatives

Le vivre-ensemble

Le vivre-ensemble passe par le respect d'autrui. Le séjour constitue un espace privilégié d'apprentissage de la vie en collectivité. Nous souhaitons accompagner les enfants dans l'acceptation des différences, qu'elles soient liées à l'âge, au genre, à l'origine, à la culture, aux croyances ou à une situation de handicap. Chacun doit pouvoir trouver sa place au sein du groupe et comprendre que la diversité est une richesse.

Les règles de vie sont présentées dès le début du séjour afin de permettre aux enfants de connaître leurs droits et leurs responsabilités. À travers les activités, les repas, les temps libres et les temps d'échange, les enfants développent des valeurs de respect, de partage, d'entraide, de coopération et de solidarité.

L'équipe d'animation veille à instaurer un climat bienveillant et sécurisant, propice aux échanges et au respect mutuel. Les animateurs adoptent une communication positive et accompagnent les enfants dans la gestion des conflits, afin de développer leurs compétences relationnelles et leur citoyenneté.

Le respect du rythme de chacun

Chaque enfant est unique et possède ses propres besoins, son niveau d'énergie, ses envies et son rythme de vie.

L'équipe pédagogique veille à proposer une organisation qui respecte ces différences en alternant temps d'activités, temps libres et temps de repos. Des dispositifs adaptés sont mis en place pour les réveils, les couchers et les temps calmes afin de permettre à chacun de vivre pleinement son séjour.

Des repères visuels facilitent également l'appropriation du temps par les enfants et favorisent leur sentiment de sécurité.

Le droit de ne rien faire constitue également un principe éducatif important. Observer la nature, rêver, discuter ou simplement profiter d'un moment de calme sont autant de besoins légitimes que nous souhaitons respecter.

L'autonomie

L'autonomie se construit progressivement à travers les choix et les expériences vécues par les enfants.

Notre rôle consiste à les accompagner afin qu'ils deviennent acteurs de leur séjour, capables de prendre des initiatives, de faire des choix et d'assumer progressivement certaines responsabilités adaptées à leur âge.

Les enfants sont ainsi encouragés à participer à la vie quotidienne, à choisir leurs activités, à proposer des projets et à s'impliquer dans l'organisation de certains moments du séjour.

Cette démarche vise à renforcer leur confiance en eux, leur sens des responsabilités et leur capacité à agir de manière réfléchie et autonome.

L'épanouissement

Nous souhaitons permettre à chaque enfant de vivre des vacances riches en découvertes, en expériences et en rencontres.

Le cadre naturel du domaine offre de nombreuses possibilités d'activités favorisant l'exploration, la curiosité, la créativité et la coopération. Les enfants sont invités à découvrir leur environnement, à développer leur sensibilité à la nature et à adopter des comportements respectueux de celle-ci.

La séparation temporaire avec la famille constitue également une étape importante dans le développement de l'enfant. Accompagné par une équipe attentive et bienveillante, il peut développer sa confiance en lui, gagner en autonomie et renforcer ses compétences sociales.

Le séjour doit avant tout rester un temps de vacances permettant à chacun de se ressourcer, de prendre du plaisir et de construire des souvenirs positifs.

Objectifs pédagogiques

Respecter le rythme de l'enfant

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des repères temporels adaptés et un réveil échelonné.
- Respecter les besoins individuels de repos et de récupération.
- Permettre aux enfants de choisir de participer ou non à une activité.
- Privilégier les activités en petits groupes lorsque cela est pertinent.
- Alternier les temps dynamiques et les temps calmes au cours de la journée.

Développer l'autonomie

Objectifs opérationnels

- Encourager les enfants à réaliser seuls les gestes de la vie quotidienne adaptés à leur âge.
- Favoriser la prise d'initiative et le libre choix des activités.
- Permettre aux enfants de se servir seul à table et participer au débarrassage des repas.
- Responsabiliser les enfants dans la gestion de leurs effets personnels et de leur espace de vie.
- Valoriser les projets et propositions émanant des enfants.

Favoriser la socialisation

Objectifs opérationnels

- Encourager l'utilisation des règles de savoir-vivre et de politesse.
- Développer la coopération, l'entraide et le partage.
- Favoriser les situations de tutorat entre enfants.
- Sensibiliser au respect des besoins, des choix et des opinions de chacun.
- Développer les comportements solidaires.
- Construire et faire vivre des règles de vie collectives.
- Mettre en place des temps réguliers d'expression et d'échanges.
- Garantir un cadre rassurant et bienveillant.
- Accompagner les enfants dans la gestion constructive des conflits.

Permettre à l'enfant de découvrir son environnement

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'appropriation et le respect des lieux de vie.
- Privilégier les activités de plein air.
- Développer la connaissance de la faune, de la flore et des milieux naturels.
- Sensibiliser au respect de l'environnement et du matériel.
- Encourager les enfants à explorer et utiliser les différents espaces du domaine dans le respect des règles établies.

8. Thématique des séjours

La thématique du séjour

Le thème « Les Aventuriers du château » a été choisi car le château de Bussy offre un cadre idéal, en pleine campagne, avec de grands espaces extérieurs et un bois à explorer. Les enfants pourront participer à des grands jeux d'aventuriers, des parcours, des défis en équipe et des activités dans la nature, comme la construction de cabanes et la découverte des éléments naturels.

Afin d'enrichir l'expérience et d'offrir une immersion encore plus marquante dans la nature, une nuit sous tente, organisée à proximité du château, pourrait être proposée aux enfants d'élémentaires volontaires. Cette veillée sous les étoiles, encadrée en toute sécurité par l'équipe d'animation, permettra aux enfants de vivre un moment unique d'aventure et de découverte.

Ce thème répond pleinement aux objectifs pédagogiques du séjour en valorisant l'apprentissage par l'expérience, la découverte de la nature, le développement de l'autonomie, ainsi que le plaisir de vivre ensemble dans un cadre privilégié.

Zoom sur des temps forts

❖ La sortie pique-nique à la plage de Saucil

Installée sur la rive gauche de l'Yonne et face à la ville, la plage offre ainsi un superbe point de vue. La baignade est surveillée par des maîtres-nageurs sauveteurs de 13h à 19h tous les jours. Il y a également des toilettes et des douches. La qualité de l'eau est très fréquemment contrôlée.

Nous profiterons de la plage de Saucil, de 13h00 à 16h30, les mardis et jeudis de chaque semaine.

Pour chaque sortie, nous ferons des petits groupes, c'est-à-dire, 24 enfants élémentaires ou 16 enfants maternels encadrés par 3 animateurs. Nous respecterons le taux d'encadrement dans l'eau en fonction des tranches d'âge (1 animateur pour 5 enfants âgés de - de 6 ans et 1 animateurs pour 8 enfants de + de 6 ans).

La plage est située au 3 rue Saucil, 89 500, Villeneuve sur Yonne, à 5 km et à 15 minutes du domaine. Le transport s'effectuera par mini bus. Notre mini bus est équipé de rehausseurs.

Pour les deux séjours du mois de juillet, le transport sera assuré par une animatrice titulaire du permis B, Farida KHALED.

Pour les séjours du mois d'août, le transport sera assuré par les animatrices titulaires du permis B :

-Sarah SABET pour le séjour du 10 au 14 août 2026

-Arnaud RASOLOFO pour le séjour du 17 au 21 août 2026

❖ Ateliers pêche nature pour les élémentaires

En parallèle de leur journée à la plage de Saucil, les élémentaires profiteront d'une initiation à la pêche, dispensée par une association locale. Cette prestation s'effectuera par petits groupes afin que tous les enfants puissent y participer pleinement. L'activité se tiendra tout près de la plage.

❖ L'équimotricité

L'association « Attelage passion » interviendra auprès des enfants maternels afin de dispenser une prestation d'équimotricité. Le principe : Les enfants passeront un moment privilégié avec des shetlands, amenés directement sur le domaine de Bussy. Au sein du parc, les enfants guideront ces compagnons au travers d'une balade, à pied, à travers les plantes et l'environnement. De plus, ils pourront profiter des soins des shetlands. Tout ce processus sera encadré par une intervenante qualifiée.

Les objectifs : Développement des aptitudes relationnelles et affectives saines, de la confiance en soi, de l'imagination, de l'indépendance, de l'autonomie, sensoriel et perceptif, découverte et développement psychomoteur, stimulation

de la motricité, compréhension et application des consignes et des différents concepts, amélioration de l'attention et de la concentration, apprentissage du respect et de l'écoute de soi, de l'autre et de l'animal.

❖ La visite de l'écurie aux chèvres

Depuis plusieurs années, nous travaillons en collaboration avec une maraichère, permettant la fourniture de fruits et légumes bios pour notre restauration. En plus de ce partenariat, il nous a été proposé, pour des petits groupes d'enfants, de rendre visite aux chèvres occupant son écurie. Les enfants pourront se familiariser avec ces animaux, poser leurs questions, et découvrir leurs caractéristiques. Cette visite se fera, pour ceux qui le voudront, le mercredi matin.

9. Fonctionnement pendant le séjour

Des animateurs référents pour la vie quotidienne : les animateurs sont référents d'une à deux chambres d'enfants. Ce qui permet un meilleur accompagnement des enfants dans la gestion des inventaires, de leur chambre et dans les douches. Les enfants savent à qui s'adresser pour la vie quotidienne et en cas de besoin dans la nuit, à quelle chambre le trouver.

En activité : pendant les activités et les temps calme, les animateurs favorisent les petits groupes. Si une activité intéresse un grand nombre d'enfants, elle est adaptée en « pôle » ou est proposée, si nécessaire, à plusieurs reprises. Et si d'autres enfants ne souhaitent pas faire les activités proposées, chaque animateur s'assure à mettre en place un plan B en fonction de leurs envies.

Tous ensembles : Les repas, les veillées et les temps libres sont des occasions où tous les enfants peuvent se retrouver. Ce sont des moments importants pour les échanges, les moments de partage, d'entraide et de cohésion entre enfants mais aussi entre enfants et animateurs.

Réveil échelonné des enfants (7h30-9h00)

Un réveil échelonné est mis en place, c'est-à-dire que les enfants peuvent se réveiller à leur convenance dans une période donnée (7h30-9h00). À 7h30, les animateurs passent discrètement dans les chambres afin d'accrocher un soleil, ce qui indique aux enfants la possibilité de se lever et de rejoindre la salle de détente tout en respectant le sommeil de ses camarades. Ils sont accueillis dans la salle de détente, où des jeux calmes et des livres sont mis à leur disposition en attendant de pouvoir aller déjeuner à partir de 8h.

Pour la sécurité des enfants entre les chambres et la salle de détente, un animateur est positionné dans les escaliers. Après avoir terminé leur petit déjeuner, s'il n'est pas encore 9h30, les enfants ont le choix entre retourner dans la salle de détente ou profiter des coins aménagés dans l'entrée du château.

Petit déjeuner (8h00-9h30)

Le petit déjeuner est installé dans le réfectoire, en amont par les agents techniques et le cuisinier. Pour les plus grands, ils se servent ce qu'ils souhaitent manger et débarrassent leurs vaisselles quand ils ont terminé. Pour se servir et débarrasser, les maternels sont accompagnés par les animateurs.

Préparation des enfants (9h30-10h)

Une fois que tout le monde a pris son petit déjeuner, les enfants retournent dans leur chambre avec leurs animateurs référents afin de la ranger et de se préparer, ils se lavent le visage et se brossent les dents sous la vigilance des animateurs. Pour les plus petits, les animateurs les aideront à se coiffer. Chaque animateur sera référent de plusieurs chambres.

Lavage des mains et passage aux toilettes.

Nous privilégierons l'utilisation des sanitaires situés dans les annexes. Les enfants accompagnés de leurs animateurs se laveront les mains avant et après chaque activité ou repas.

Activités (10h-11h30/14h-15h30)

Avant le début des activités du matin, un petit rituel du matin est mis en place pour favoriser la cohésion de groupe. Les animateurs rassemblent les enfants afin de leur présenter leurs activités. Les enfants choisissent l'activité de leur choix. Il est également possible pour les enfants de ne rien faire ou d'avoir la possibilité de créer eux même leur activité. Pour cela, les animateurs s'organisent afin qu'ils puissent profiter des différents coins aménagés dans les salles d'activités, de permettre aux enfants de flâner dans les herbes ou de mettre à disposition le matériel nécessaire pour faire l'activité qu'ils souhaitent créer.

Temps informels (11h30-12h/15h30-16h00)

Toujours sous la vigilance des animateurs, ce temps permet aux enfants de se retrouver entre eux, de jouer à des jeux où ils inventent les règles ou se les approprient. Ils peuvent aussi rêvasser, inclure leurs animateurs dans leurs jeux, lire, discuter.... Aussi, les enfants peuvent continuer de faire leur activité s'ils le désirent.

Les repas et les goûters (12h00-13h00/16h00-17h00/19h00-19h45)

Nous privilégions les tables extérieures pour déjeuner. Les enfants se servent seuls à table et débarrassent leur table à la fin du repas. Pour les enfants de maternelles, un animateur sera à leur table afin de les aider à couper leurs aliments. Pour se servir et/ou le débarrassage des assiettes sur le chariot, les animateurs favorisent l'entraide entre les enfants. Des animations sont mises en place à la fin du repas.

Les goûters peuvent être pris dans l'étendu d'herbes à l'ombre ou dans les bois. À la fin du goûter, les animateurs veillent à ce qu'ils ne restent aucun déchet dans la nature.

Temps calme (13h15-14h00)

Lors des temps calme, les animateurs proposent des activités/jeux qui garantissent une ambiance apaisante et qui favorise la digestion des enfants. Exemple d'activités : livres, jeux de sociétés, fabrication de collier ou bracelet et boutonnière pour la veillée du jeudi, temps de repos dans les tentes, temps de relaxation... Les animateurs privilégient les espaces extérieurs si le temps le permet et pour les plus petits le temps calme se fera dans les chambres.

Les lundis et jeudis, les animateurs profiteront de ce temps-là pour vérifier l'inventaire de chaque enfant dans les chambres dont ils sont référents. Cela se fera à l'aide du trousseau qui aura été rempli et mis dans la valise.

Réunion des enfants (17h00-17h30)

Les animateurs feront une réunion avec les enfants pour échanger sur leur journée, réajuster le programme du soir ou du lendemain, ...

Temps des douches (17h30-18h45)

Pour les élémentaires, les animateurs qui restent à l'extérieur des douches pour respecter l'intimité des enfants mais sont à proximité afin de donner les consignes nécessaires et de veiller au bon déroulement de ce temps. Pour les deux tranches d'âge les douches ne sont pas mixtes.

Pour les maternelles, les animateurs les aideront pour le réglage de la température de l'eau, veillent à ce qu'ils se lavent correctement et si c'est nécessaire, les assistent. Un shampoing sera effectué après la journée baignade.

Dîner (19h00-19h45)

Nous privilégions les tables extérieures pour dîner. Les enfants se servent seuls à table et débarrassent leur table à la fin du repas. Pour les enfants de maternelles, un animateur est à leur table afin de les aider à couper leurs aliments. Pour se servir et/ou le débarrassage des assiettes sur le chariot, les animateurs favorisent l'entraide entre les enfants. Des animations sont mises en place à la fin du repas.

Veillée maternelles (20h00-20h30)

Différents thèmes sont proposés, sans oublier le mythique bal de fin de séjours... les veillées sont principalement organisées dans la salle de détente.

Veillée élémentaires (20h00-21h30 max)

Les élémentaires ont des veillées diverses qui peuvent avoir différents lieux dans le château mais également à l'extérieur (à proximité du château). Quelques propositions : Fureur, Loup-garou, bal du château, etc.... La fin des veillées sera entre 20h45 et 21h30 selon l'état de fatigue des enfants.

Endormissement des maternelles (20h30-20h45)

Une fois la veillée passée, les animateurs veillent à faire un retour au calme dans les dortoirs et accompagnent les enfants vers la phase d'endormissement. Des histoires sont racontées ou des comptines du soir chantées par les animateurs. Passé une certaine heure, les animateurs veillent à ce que les enfants dorment et passeront dans les chambres 30 min après l'extinction des lumières. Les animateurs ont des chambres adjacentes aux dortoirs, aussi, s'il y a le moindre souci, ils peuvent intervenir rapidement.

Temps calme chambres élémentaires (20h45-21h00)

Une fois la veillée passée, il est temps d'aller au lit, les animateurs veillent à faire respecter le calme dans les dortoirs. Il ne sera plus le moment de jouer mais des livres peuvent être lus par les enfants. Passé une certaine heure, les animateurs veillent à ce que les enfants dorment et passent dans les chambres 30 min après l'extinction des lumières. Les animateurs ont des chambres adjacentes aux dortoirs, aussi, s'il y a le moindre souci, ils peuvent intervenir rapidement.

10. Documents obligatoires, Recommandation sécurité et Rôle de l'assistant sanitaire

Fiches sanitaires

Dès le premier jour, l'équipe doit vérifier que chaque enfant a une fiche de renseignements, document obligatoire, remplie et signée et savoir s'il a un PAI (avec une attention particulière à la date de péremption des médicaments). Si c'est le cas, le document sera mis dans le classeur PAI qui se trouvera dans le casier Infirmerie situé dans le bureau de la direction.

Exercice d'évacuation

Un plan d'évacuation a été mis en place et il est affiché à plusieurs endroits dans les locaux (notamment bureau de la direction).

Le lieu de rassemblement se situe devant l'entrée du château.

L'assistant sanitaire

Les directeurs nommeront un animateur pour le rôle d'assistant sanitaire.

13 au 17 juillet 2026	20 au 24 juillet	10 au 14 août	17 au 21 août 2026
Hayette ARCHOUCHE	Alexis GARCIA	Sarah SABET	Mehdi COUTINEAU

Leurs missions :

- ✓ Donner les médicaments aux enfants un PAI ayant un traitement de fond
- ✓ Accompagner les enfants à l'hôpital si besoin
- ✓ Veiller au stock et aux dates d'expiration
- ✓ Être en possession des documents PAI/ordonnance

L'infirmier

Le bureau de la directrice sert d'infirmier principale.

Dans cette infirmier, les animateurs trouveront :

- ✓ Les médicaments des PAI
- ✓ Une pharmacie munie d'un thermomètre frontal.
- ✓ Les numéros d'urgence
- ✓ Des trousse à pharmacie

Il y a aussi le cahier d'infirmier qui répertorie tous les soins prodigués aux enfants. Il y sera noté :

- ✓ La date et l'heure du soin
- ✓ Nom et prénom de l'enfant soigné
- ✓ La nature de l'incident
- ✓ Les soins prodigués
- ✓ Prénom du soignant

De plus, une chambre est réservée pour permettre aux enfants malades d'être isolé pour se reposer.

Dans les espaces extérieures et en sortie, les animateurs prennent une trousse à pharmacie adapté au nombre d'enfants et à l'environnement, la vérifie et les PAI si besoin. Après utilisation, ils s'assurent de les ranger à leur place. Si soins apportés aux enfants, ils remplissent le cahier d'infirmier à leur retour sur la structure.

En cas de choc, soins prodigués :

- ✓ L'animateur mettra des gants jetables et appliquera de la crème à base d'arnica ou poche isotherme réfrigérante si trop proche des muqueuses ou œil, explication à l'enfant de ne pas toucher au produit mis ou si toucher prévenir l'adulte et se laver les mains avec du savon.
- ✓ Si choc aux membres inférieurs, laisser l'enfant se relever seul pour identifier la gravité.
- ✓ Si choc à la tête, avertir rapidement à la directrice. La directrice appellera le SAMU afin d'avoir l'avis d'un médecin.

En cas de plaie, soins prodigués :

- ✓ Si c'est une plaie bénigne, l'animateur mettra des gants jetables et appliquera un spray désinfectant à l'aide de compresses, de l'intérieur vers l'extérieur, puis mettra un pansement de taille proportionnelle à la plaie. Tout ceci sera fait, isolé, en rassurant l'enfant, et en lui expliquant chaque geste effectué.

Les bons gestes à adopter, en cas de canicule ou fortes chaleurs :

- ✓ Éviter les efforts physiques
- ✓ Se mouiller et mouiller les enfants
- ✓ Ouvrir les fenêtres le matin quand les températures sont basses
- ✓ Fermer les volets
- ✓ Boire régulièrement de l'eau et s'assurer que les enfants boivent régulièrement de l'eau
- ✓ Manger en quantité suffisante et s'assurer que les enfants mangent en quantité suffisante
- ✓ Maintenir les salles au frais, en fermant les volets le jour.

En période de canicule ou de fortes chaleurs, les signaux d'alerte :

- ✓ Crampes
- ✓ Forte rougeur au visage
- ✓ Fatigue inhabituelle
- ✓ Maux de tête
- ✓ Fièvre
- ✓ Vertiges/nausées
- ✓ Propos incohérents

Gestion des PAI :

Les « régimes spécifiques » doivent faire l'objet d'un protocole d'accueil individualisé, dont une copie de ce protocole doit nous être remise. En cas de traitement, nous demanderons l'original de l'ordonnance nous soit fourni. Pour les enfants qui bénéficient de ce dispositif, des aménagements spécifiques pour chacun de ces enfants sont mis en place. S'il y a un traitement de fond, l'assistant sanitaire se chargera de donner les médicaments à l'enfant.

En cas de sortie, les animateurs prendront soin de prendre le PAI.

En cas de « crise », les animateurs suivront scrupuleusement ce qu'il y a d'indiqué sur le protocole d'urgence et notera sur le cahier d'infirmerie, le médicament et l'heure à laquelle il a été donné et en informera la direction.

Numéros importants

SERVICE	TELEPHONE	OBSERVATION
SAMU	15	Appel gratuit
POLICE	17	Appel gratuit
POMPIERS	18	Appel gratuit
Numéro d'urgence unique européen	112	Appel gratuit 24H/24
CENTRE ANTI-POISON	03.83.32.36.36	Nancy 24H/24
ENFANCE MALTRAITEE	119	Appel gratuit
HOPITAL DE SENS- URGENCE ENFANTS	03.86.86.15.07	1, avenue Pierre de Coubertin 89108 SENS
INSPECTION DU TRAVAIL AUXERRE	03.45.42.19.00	Courriel : bourg-ut89.uc1@direccte.gouv.fr
CENTRE MEDICAL DU TRAVAIL	0146.45.90.72	Bat A-4 ^{ème} étage- 2 rue de la renaissance 92160 Antony
SDJES 94	01.45.17.60.00/02/07	68 avenue du Général-de-Gaulle 94000 Créteil
SDJES 89	03 86 72 20 00	12 bis boulevard Gallieni BP 66 89011 Auxerre Cedex

11. Evaluation

A) Evaluation du séjour

1. Par les enfants :

- Des bilans sous formes de débats ou de jeux seront quotidiennement organisés, notamment lors du Conseil des Maisons, afin de recueillir leurs ressentis, problématiques, et trouver les axes d'amélioration
- Une évaluation collective lors d'une réunion en fin de séjour (dernière veillée par exemple)

2. Par les parents :

- Elle se déroulera lors de la soirée rétrospective, au cours de laquelle seront présentés des exposés photos et vidéos du séjour. Ce moment permettra également des temps d'échange avec les parents, autour d'un buffet.

3. Par l'équipe :

- Elle sera quotidienne lors des réunions du soir, permettant à chacun de partager son ressenti
- Lors d'une réunion bilan, à l'issue du séjour

B) Bilan du projet pédagogique

Il se fera avec l'équipe à mi- séjour lors d'une réunion et à la fin. Ce temps permettra de voir si les objectifs pédagogiques fixés ont été totalement, partiellement, ou non atteints. Grâce à quels moyens ? Quels moyens n'ont pas été utilisés et pourquoi ?

Nous tenterons d'évaluer, point par point, chacun des objectifs et moyens utilisés. C'est de cette manière que nous ferons évoluer le projet et proposerons un bilan.

12. Les annexes

- ✓ Les programmes d'activités
- ✓ Les journées types animateurs
- ✓ Les non-négociables pendant le séjour
- ✓ L'organisation et la répartition des animateurs lors du départ et du retour de Bussy
- ✓ Planning et missions des cuisiniers et agents techniques
- ✓ Les menus
- ✓ Le rôle du chef de convoi
- ✓ La fiche sécurité « Évacuation du car »
- ✓ Les consignes en cas d'incendie
- ✓ Plan de sécurité du château
- ✓ Les consignes de sécurité pour la baignade
- ✓ Les gestes à adopter en cas de choc à la tête, de plaie ou de fortes chaleurs
- ✓ Les contacts utiles et les numéros d'urgence

